



CONTACTS

- Agence départementale du pays de Rennes : **02 99 02 49 00**
- CDT Haute-Bretagne Ille-et-Vilaine : **02 99 78 47 47** – www.bretagne35.com
- Office de tourisme Destination Rennes : **08 91 67 35 35**

Ensemble, préservons la nature

Depuis 1993, le Département est propriétaire de 3 ha de landes et de falaises au-dessus du parking municipal. Le domaine public départemental n'inclut pas les berges de la Vilaine ni le moulin du Boël.

L'aire de stationnement permet d'explorer facilement à pied les paysages escarpés. Restez sur le sentier balisé pour ne pas troubler les animaux sauvages. Utilisez les bancs, les tables de pique-nique et les poubelles mis à votre disposition. Les landes sèches du Boël sont très exposées au risque d'incendie dès le printemps. Les feux sont strictement interdits. Soyez vigilants - Ramenez vos déchets et ne jetez rien par terre.

Le saviez-vous ?

L'Ille-et-Vilaine recèle un patrimoine naturel d'une qualité et d'une diversité exceptionnelles. Zones humides, tourbières, landes, vallées, falaises, boisements... Il existe aujourd'hui une cinquantaine d'espaces naturels départementaux protégés par le Département et ouverts au public. Préserver, valoriser ces sites particulièrement sensibles et permettre au public d'en découvrir les richesses font partie des priorités du Département d'Ille-et-Vilaine.

Pour plus d'informations, demandez la carte des espaces naturels départementaux : environnement@ille-et-vilaine.fr

Découvrez les plaquettes des autres espaces naturels du Département.

Chaque milieu naturel a sa couleur.



www.ille-et-vilaine.fr

Département d'Ille-et-Vilaine
Direction éco-développement
Service patrimoine naturel
1, avenue de la préfecture – 35042 Rennes CEDEX
Tél. : 02 99 02 36 86
E-mail : environnement@ille-et-vilaine.fr
www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels

Suivez-nous sur



Découvrez Le Boël



Ille-et-Vilaine, la vie à taille humaine

UN ESPACE NATUREL DÉPARTEMENTAL OUVERT AU PUBLIC



La Vilaine vue d'en-haut

À 20 km au sud de Rennes, le Boël surplombe la Vilaine sur la commune de Bruz. De petite taille (3 ha) mais de grand intérêt paysager, il constitue l'un des sites naturels les plus pittoresques de la vallée.

Bien connu pour son moulin situé en contre-bas, le Boël se distingue par un relief tourmenté, composé d'une succession de landes sèches, de crêtes schisteuses et de boisements, installés sur des falaises abruptes.

Bonne balade !

Terre de schiste

Longtemps, ce coteau de schiste fut une source précieuse de matériaux pour la construction. La pierre violette était à nu, les falaises saillantes. Spécialisés dans le transport des pierres, les « cahotiers » remontaient la Vilaine jusqu'à Rennes, rythmant la vie du fleuve et des écluses.

Lorsque l'activité des carrières cessa, la végétation reprit ses droits. Le sol pauvre et acide vit pousser une lande imposante qui en fait tout son charme. Le schiste pourpre du Boël habille encore de nombreux bâtiments et maisons alentour.

Un moulin du XVII^e siècle

Le moulin du Boël fut construit en 1652. Sa forme en proue de bateau est faite pour supporter les fortes crues et le courant vif à cet endroit. L'ouvrage possédait à l'origine deux roues à aubes. On y moula le blé et le seigle jusqu'à la Première guerre mondiale. En 1962, une violente tempête endommagea le site. Reconstitué, le moulin est propriété de la Ville de Bruz.

Des vestiges néolithiques

En 3 000 av. J.-C., des chasseurs se sont sédentarisés sur le site du Boël. Ils y ont érigé des menhirs dont le menhir du Pré de la Pierre aussi appelé « la pierre de Bruz », situé entre l'embouchure de la Seiche et la voie ferrée, visible depuis depuis le chemin de halage. Haut de 2,80 m, il faisait partie d'un ensemble de trois pierres levées en bordure d'eau.

Les espèces que vous pourriez croiser lors de votre balade



Martin-pêcheur



Toiles d'araignées sur ajonc nain



Bruyère cendrée



Fleur d'Ajonc d'Europe

Les bruyères cendrées, les ajoncs d'Europe et les orpins des Anglais habillent le schiste pourpre des coteaux du Boël. De petits boisements de pins et de chênes pédonculés complètent le paysage.

Une grande variété d'insectes, typiques des zones sèches, peuple les lieux dont certains peu courants en Ile-et-Vilaine, comme l'abeille sauvage.

Dans le ciel, vous apercevrez peut-être le bruant jaune, la fauvette grisettes ou le busard Saint-Martin. Le lézard vert, le renard et le lapin sont des hôtes familiers mais discrets.

Attention, certaines espèces sont protégées !

Très sensible aux dérangements, l'engoulevent d'Europe a subi un fort déclin il y a 30 ans. Il niche au sol dans les landes et s'y repose la journée. Merci de rester discret pour préserver cet étonnant oiseau au chant nocturne proche du bruit d'un solex.



Découvrez autrement les espaces naturels départementaux

Jeu de piste en famille, découverte des champignons, des oiseaux ou de la faune sauvage... Toute l'année, le Département vous invite à participer aux animations.

Le programme de ces animations est disponible sur www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels



Le site est d'une grande valeur écologique. Merci de le préserver.